

**Accès aux IFSI sur dossier, via ParcoursUP, dès la rentrée 2019 (copie du mé
de juillet 2018)**

Le ministère des solidarités et de la santé a publié le document suivant concernant l'accès aux formations en Soins infirmiers :

[http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180705 - dp - universitarisation des infirmiers.pdf](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180705_-_dp_-_universitarisation_des_infirmiers.pdf)

La disparition du concours d'entrée y est confirmée. Le document nous dit que les apports des modules orientés IFSI, des actions ciblées en établissement, comme de tous type de Prépa IFSI orienté sur l'acquisition de compétences complémentaires, la connaissance du métier et la réflexion sur l'orientation devraient être reconnus lors de l'étude des dossiers.

Je vous invite donc à maintenir, voire développer, toutes ces actions tant en partenariat qu'en temps ciblés dans vos enseignements et lors de l'accompagnement personnalisé pour pouvoir y faire référence dans les dossiers de nos élèves.

Les préparations concours IFSI accueilleront encore des étudiants pour la prochaine rentrée.

Bien cordialement.

Madame BOYS

IA-IPR de Sciences Médico Sociales et de Biotechnologie Santé Environnement